

Politique monétaire

Kamel Nabli:

«Nous avons pris des risques pour sauver l'essentiel»



Focus : Biens mal-acquis se trouvant à l'étranger du clan Ben Ali

Bourse : UBCI : augmentation de capital en vue

Thématique : Quelques leçons économiques de base

Biens mal-acquis du clan Ben Ali existant à l'étranger Où va le dossier de recouvrement ?

Mustapha Kamel Nabli, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et Président du Comité national de recouvrement des biens mal-acquis existant à l'étranger se rendra à Bruxelles (Belgique) à la tête d'une importante délégation pour participer à l'atelier de travail organisé par le Comité en collaboration avec l'Union Européenne et la Banque Mondiale et ce, les 11 et 12 juin 2012.

Le Gouverneur estime que l'organisation de cet atelier « est un signal positif quant à l'issue de ce dossier dans des délais raisonnables, d'autant que la coopération bilatérale avec certains pays est encourageante notamment avec la Suisse où les procédures judiciaires avancent d'une manière significative et l'appui des autorités suisses à la Tunisie dans ce dossier est toujours réel et constant ».

La délégation tunisienne se compose de juges d'instructions, de hauts responsables des ministères de la Justice, des Affaires étrangères et des membres de l'équipe opérationnelle du Comité de recouvrement ainsi que la Commission

tunisienne des analyses financières.

Plusieurs pays, européens et non-européens, ainsi qu'Eurojust, Interpol, le Group Egmont, et «Star» de la Banque Mondiale seront représentés dans cet atelier par les experts en charge du dossier tunisien.

La délégation tunisienne va examiner l'avancement du dossier par les partenaires étrangers, identifier les problèmes encore en instance et les solutions pour les résoudre.

Cet atelier tend aussi à renforcer les canaux de contact direct entre les magistrats et experts tunisiens et leurs homologues étrangers pour aplanir les difficultés inhérentes à ce genre de dossier intrinsèquement complexe et difficile.

Cet atelier, s'inscrit par ailleurs, dans la politique du suivi de ce dossier par le Gouverneur, Président du comité, qui a effectué déjà plusieurs réunions de travail avec des hauts responsables étrangers notamment en Suisse, en Belgique, au Liban, en France et à l'Union Européenne.



Des investisseurs du Golf séduits par le sucre tunisien

La société tunisienne de sucre de Béja (STS) intéresse les pays du Golf. Des investisseurs golfiges ont manifesté déjà leur intention d'entrer en partenariat dans ce projet, c'est ce qu'a indiqué Riadh Bettaïeb, ministre de l'Investissement et de la Coopération internationale lors d'une conférence de presse tenue samedi dernier à Tunis. Cet investisseur a manifesté aussi son intérêt de développer l'industrie de betterave sucrière en Tunisie.

L'investisseur a précisé également qu'il veut arriver à 50% de la production d'ici 3 ans. Selon le ministre la STS a enregistré un déficit de l'ordre de 6 millions de dinars. (Source : Africanmanager)



L'aco-proprétaire française du "Sultana Residence" Zarzis, porte plainte pour actes de vandalisme

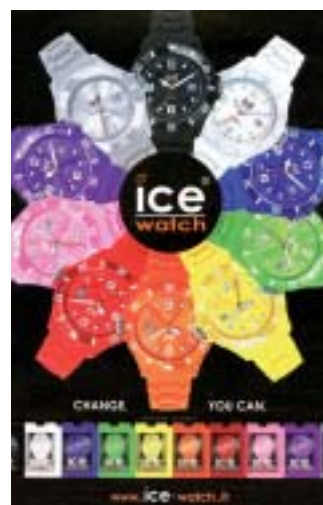
Selon le magazine français « Le Quotidien du tourisme », : « Anne Piazza M'Charek, une Française qui gère le Sultana Residence à Zarzis avec son époux, s'est plainte au commissariat régional au Tourisme de Djerba à la suite "d'actes de vandalisme" intervenus le 2 juin : "parasols arrachés, intrusion par des individus barbus et autres munis de pelle et pioche en vue de déraciner les quelques palmiers et ceci devant nos clients". Le motif : "La plage est à tout le monde". Dans sa plainte, la propriétaire du Sultana se demande si la plage appartient "encore aux touristes après cette agression". Elle précise qu'elle possède depuis 1994 "une autorisation temporaire des sols". Par

ailleurs, toujours dans sa plainte, Anne Piazza, note que des pêcheurs ont occupé "le ponton avec leur canne à pêche". Elle argumente : "la plage est à tout le monde, mais le ponton ce n'est pas la plage, il est privé pour nos clients, s'ils viennent encore". Les propriétaires ont aussi écrit au gouverneur de Médenine : "Pourquoi tant d'acharnement contre un établissement qui est en règle. Peut être parce que je suis Française et catholique dans un pays musulman !" L'ambassadeur de France a aussi été prévenu : "Que veut dire cette nouvelle manifestation contre notre établissement ? Les Français investissant en Tunisie sont-ils devenus indésirables ?"



La marque ICE-WATCH annonce son partenariat avec Florent Manaudou

Florent Manaudou, ce beau garçon de 21 ans en impose tout de suite par sa prestance et son charme malicieux ! Sa joie de vivre et son goût pour l'excellence font de lui une icône emblématique. Du haut de ses 1m99, il est selon son entraîneur le nageur de la décennie. Athlète complet et polyvalent, son talent inné l'amène à tout juste 20 ans à la 5ème place des Championnats du Monde de Shanghai en 2011 sur le 50 mètres papillon. Qualifié cette année pour les Jeux Olympiques de Londres sur une autre discipline, le 50 mètres nage libre, il a toutes ses chances pour obtenir une belle médaille française. Il s'agit d'une nouvelle opportunité pour les montres Ice-Watch d'afficher leur volonté d'être dans l'air du temps, à l'heure du sport avec un athlète français incontournable. Le choix d'un athlète dans une discipline nautique n'est pas anodin, car dans



son souci de recherche de perfection, la marque Ice-Watch propose toutes ses nouvelles collections 2012 avec une étanchéité de 10 ATM, une caractéristique réclamée par tous les aficionados de la marque. Florent Manaudou : "Je me suis très vite senti proche d'Ice-Watch, une marque jeune, dynamique, nous partageons les mêmes envies et les mêmes défis. J'apprécie tout particulièrement les modèles Chrono, et la toute nouvelle collection Ice-World, originale et haute en couleurs avec ces 24 montres à l'effigie des couleurs de 24 pays du monde. Avec bien sûr, une grande préférence pour la montre aux couleurs du drapeau français !". La marque montante Ice-Watch et l'athlète performant Florent Manaudou, ont donc naturellement choisi de s'associer pour allier leurs compétences en s'ouvrant sur un monde moderne, dynamique et plein d'avenir.

Supplément hebdomadaire
réalisé par:

Le Service économie du Temps :

Yosr Guerfel Akkari
Zied Dabbar

Collaborateurs :

Salah Ghrab
Kamel Bouaouina

Biens mal-acquis se trouvant à l'étranger du clan Ben Ali

Mots de passe-passe, clés des énigmes et fausses compassion des pays « hôtes »

Un an et demi après la Révolution, la chasse à l'ancienne kleptocratie ou encore au « gouvernement de voleurs » de Ben Ali, se poursuit. Où en est-on avec la restitution de la fortune pillée et des biens mal acquis par le clan Ben Ali. Pour le moment, nul ne pourra se hasarder à évaluer la valeur réelle et globale de l'argent spolié et des biens mal acquis à l'étranger. Un trésor de 5 milliards de dollars, tel est le seul et unique chiffre connu aujourd'hui. Et pourtant la Suisse, le Canada, la Belgique, les Etats-Unis, la France, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, le Liban...et nombreux d'autres pays détiennent encore les combinaisons secrètes des coffres-forts appartenant à la famille Ben Ali et leur proche. Hier, Mustapha Kamel Nabli, Gouverneur de la BCT et Président du Comité national de recouvrement des biens mal-acquis existant à l'étranger s'est rendu à Bruxelles (Belgique) pour participer à l'atelier de travail organisé par le Comité en collaboration avec l'Union Européenne et la Banque Mondiale. Ce dossier placé top secret sera-t-il dépoussiéré pour nous livrer enfin ses énigmes et autres secrets.

Les caisses de l'Etat sont à la limite du tarissement, les dépenses dépassent en pratique les ressources budgétaires de l'Etat et le gouvernement Jebali n'a plus de quoi dégraisser le contribuable réel. D'ailleurs, Moncef Marzouki, le Président de la République vient d'adresser un S.O.S de détresse au gouvernement suisse. « C'est maintenant que nous avons besoin de cet argent, pas dans cinq à dix ans », a lancé le président tunisien dans une déclaration à la Radio télévision suisse diffusée samedi à Tunis. Et d'ajouter : « Simplement, voilà, nous sommes dans une situation d'urgence, les besoins sont énormes, les gens réclament du travail, nous avons besoin de ressources », rapporte l'AFP.

D'ailleurs, les pays où « sommeillent » des biens mal acquis n'ont cessé de parader leur soutien au peuple tunisien et de cautionner la



transi-tion démocratique en Tunisie. L'heure n'est plus aux déclarations pompeuses et cajolantes, la situation exige un soutien traduit dans l'action immédiate et mettre en pratique et sur le champ les fonds en liquide pour parer au désastre qui guette tout un pays. Certes il y a de bonnes intentions, mais cela ne suffit pas. Chaque pays hôte devra assumer sa part de responsabilité. François Hollande, le nouveau Président de la France avait déclaré avant les élections au magazine « 00216 » : « Si je suis élu, je soutiendrai la procédure de restitution au peuple tunisien des biens mal acquis par Ben Ali ». M. Hollande tiendra-t-il ses promesses ?

De toutes les façons, la lenteur connue par traitement du dossier de restitution des biens mal acquis à l'étranger, revient en grande partie selon les observateurs, au gouvernement Essebsi et au gouvernement « légitime » de la Troïka.

L'heure de vérité a-t-elle sonné où sommes-nous dans l'impasse ? Quoi qu'il en soit mieux vaut tard que jamais. Mais ne faut-il pas commencer par accélérer la liquidation des biens mal acquis à l'intérieur du pays pour renflouer les caisses asséchées.

Les hôteliers scrutent un ciel estival clairsemé

- Une copropriétaire de l'Hôtel Sultana Residence s'interroge si les investisseurs français en Tunisie ne sont plus les bienvenus en Tunisie

Submergé par les turbulences socio-politiques, le tourisme tunisien eut à encaisser de plein fouet les contrecoups et les méfaits du revers de la médaille révolutionnaire. Des milliers d'emplois partis en fumée, de nombreux hôtels ont été fermés et les recettes touristiques ont enregistré une baisse de 33% en 2011. A l'heure actuelle, la situation s'améliore et le tourisme tunisien est en train de reprendre son bonhomme de chemin. Néanmoins, il y a toujours du rififi du côté des professionnels. La menace rampante des pseudos « Salafistes », altère non seulement l'image de marque du pays pour se repercuter sur la reprise du secteur des 600.000 emplois. D'ailleurs et selon le magazine français « le Quotidien du tourisme », paru le dimanche 10 juin : une copropriétaire française de l'Hôtel Sultana Residence à Zarzis a porté plainte contre les actes de vandalisme survenus le 2 juin suite à l'intrusion d'individus barbus et autres munis de pelle et pioche pour déraciner les quelques palmiers. D'ailleurs, la copropriétaire de l'Hôtel s'écrit : « Peut être parce que je suis française et catholique dans un pays musulman ! ». Elle s'interroge même si les investisseurs français en Tunisie ne sont plus les bienvenus en Tunisie. De telles déclarations, ne peuvent que dévaloriser notre pays aux yeux de nos partenaires investisseurs et qui pour eux la Tunisie a toujours été une terre d'amitié et d'accueil pour toutes les religions. A vrai dire, ce genre de propos semble hallucinant et étranges pour un pays qui a épousé et ce, depuis longtemps, l'ère de la modernité et de la pluralité et qui a fait de son partenariat économique avec l'Hexagone, un choix stratégique. A-t-on oublié que la France demeure le premier partenaire économique de la Tunisie (Hors énergie).

Même si l'on peut qualifier ces abus d'actes isolés, cela n'empêche que nous devons redoubler de vigilance en ce début de saison estivale. Les chicanes politiques et les querelles identitaires entre islamistes radicaux et progressistes ne doivent en aucune façon infecter le circuit touristique et nuire à l'intérêt vital du pays et mettre en péril le « gagne pain » de milliers et de milliers de chefs de famille. Et là nous interpellons énergiquement les tenants du pouvoir à mettre le holà et à rétablir l'ordre une bonne fois pour toute.

Terminons néanmoins sur une note positive. En effet, Selon l'agence française d'information spécialisée Relaxnews dans le conseil, la production et l'animation de contenus LOISIRS rich medi : « les réservations pour la destination sont au beau fixe, même si pour l'heure elles ne sont pas encore au niveau des années antérieures au "printemps arabe". Les agences de voyages membres du Snav, leur syndicat, indiquent que "la Tunisie repart bien" », rapporte le site Courrier picard. Et d'ajouter : « la Tunisie figure dans la majorité des Top 5 des voyageurs en ligne, ou même des agences de voyages physiques, contactés par Relaxnews ». La Tunisie table cette année sur 1,1 million de touristes « tricolores », ou Français contre 800.000 entrées enregistrées une année auparavant. La balle est aujourd'hui dans le camp des professionnels, du gouvernement et surtout du ministère de l'Intérieur.

Politique monétaire

Kamel Nabli:

« Nous avons p
pour sauver

Alors que la politique monétaire menée par la BCT est prise à partie par le gouvernement qui envisage d'adopter une politique expansionniste, alors même tandis que les économistes démontrent que ces effets sont assez limités dans le temps. Eclairage.

Le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT) serait auditionné par la Commission des finances, de la planification et du développement à l'Assemblée nationale constituante (ANC). Cette audition serait normalement consacrée à la révision de la note souveraine de la Tunisie par l'agence américaine Standard & Poor's, mais surtout à la discussion de la politique monétaire et financière de la BCT. Une politique que le gouvernement juge inadéquate avec la conjoncture actuelle du pays. On reproche plus particulièrement à cette politique monétaire d'être en dichotomie avec la politique budgétaire adoptée par le gouvernement. Depuis, on remet en question l'efficacité de cette politique et on envisage sérieusement, côté troïka, un changement à la tête de la BCT. A vrai dire, le mécontentement ressenti à la Kasbah, face à la politique monétaire conduite par la BCT s'est traduit au niveau de la loi des finances complémentaire par une intention d'adopter une politique monétaire expansionniste en 2012. Cette intention ne trouve pas de bons échos au Conseil d'Administration de la BCT qui n'a pas manqué de répliquer dans un communiqué premier du genre que la conduite de la politique monétaire est de son ressort et ce, conformément à l'article 33 de la loi n°1958-90, portant création de la BCT. Le gouvernement réagit pour mettre en doute la politique monétaire qui handicape la relance économique comme le pensent nos gouvernants. Nabli renchérit encore une fois à l'occasion de la huitième école doctorale pour défendre sa cause.

Les points sur les « i » !

De prime abord, le gouverneur de la BCT rappelle que la politique monétaire n'est pas une science exacte. Il n'existe pas ainsi, et selon lui, une recette à appliquer d'avance. La

politique monétaire doit être ainsi adaptée à l'évolution de la situation économique. En effet et contrairement à ce que l'en pense côté gouvernement, l'évaluation de l'efficacité de la politique monétaire devrait se référer à son impact direct sur la croissance économique et l'inflation. « Le bilan se fait en évaluant l'impact de cette politique sur les variables réelles que sont la croissance et l'inflation », explique Kamel Nabli, tout en précisant que « la législation n'a pas clairement défini un rôle de la politique monétaire dans le cycle économique et la croissance ». C'est dire, que l'évaluation d'un tel impact reste difficile, surtout dans le contexte tunisien marqué par une conjoncture économique difficile. Raison pour laquelle, le gouverneur de la BCT classe les mesures prises dans le cadre de la politique monétaire menée depuis le 14 janvier sur trois phases. La première phase concerne le premier semestre de l'année dernière. Un semestre qui a connu une chute brutale de l'offre et de la demande suite à la perturbation du système productif de l'économie du pays. Les avoirs en devises ont connu une chute et les gens n'avaient plus confiance au système bancaire. Les soucis de la BCT étaient le maintien de la stabilité du taux de change et la préservation de la confiance dans l'économie nationale. Durant cette période, le pays risquait un risque de déflation suite à une baisse remarquable des prix.

« La politique monétaire adoptée par la BCT a permis ainsi d'éviter une crise de liquidité qui aurait touché le système bancaire et entraîné une crise économique majeure » explique Nabli. La BCT a procédé ainsi à une injection de 700 Millions de dinars dans le circuit bancaire durant le mois de janvier 2011



pour compenser la baisse majeure des dépôts associée à une fuite vers les liquidités. Le « credit crunch » a été évité en assurant la continuité du système de paiement. Mission accomplie grâce à la politique monétaire menée par la BCT.

Durant la deuxième phase qui correspond au deuxième semestre de l'année dernière, l'économie tunisienne a connu une croissance du chômage accompagnée par une décélération de l'inflation qui a atteint 4,4% contre 3,3% en moyenne six mois auparavant. Et même avec l'intervention de l'Etat dans le cadre d'une politique budgétaire (go and stop), les effets sont restés limités compte tenu du statut provisoire du gouvernement. Raison pour

« Les risques de la politique monétaire et budgétaire : l'essentiel »



laquelle, la politique monétaire adoptée par la BCT a incité les banques à se financer à trois mois, pour faciliter l'accès aux crédits des entreprises touchées par la conjoncture économique. Le taux directeur a été abaissé pour finalement conduire à un allègement de 250 millions de dinars des charges des différents opérateurs économiques. « La politique monétaire adoptée par la BCT avait pour objectif d'aider les entreprises à gérer leurs dettes en leur accordant des rééchelonnements et de nouveaux crédits encouragés par la baisse des taux d'intérêts directeurs », dit le gouverneur de la BCT. Mais, avec le déclenchement des pressions inflationnistes à partir du mois d'août 2011 pour la première fois du janvier 2011, la BCT a gardé la même stratégie d'intervention. « La politique monétaire menée par la BCT avait pour objectif principal de faire attention à ces tensions inflationnistes tout en assurant la continuité de l'accès aux crédits auprès des banques », affirme Kamel Nabli.

Ces tensions inflationnistes ont persisté même après les élections et l'adoption de la loi des finances. La politique monétaire menée

par la BCT, en cette troisième phase, avait ainsi pour objectif de maîtriser l'inflation tout en soutenant le plan de relance budgétaire adopté par le gouvernement, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement qui accuse la BCT de manque de coordination avec les services du ministère des finances. Pour Kamel Nabli, il y a une « il y a une harmonie parfaite entre la politique monétaire et la politique budgétaire ». D'ailleurs, il explique que le gouvernement est déjà représenté par deux membres dans le Conseil d'Administration de la BCT. Pour quoi alors cette surenchère ? Le gouvernement, a-t-il vraiment raison de remettre en cause l'efficacité de la politique monétaire adoptée par la BCT ?

Politique monétaire et inflation

Face à ces questions et tant d'autres, Kamel Nabli explique que sans l'intervention de la BCT, la crise économique aurait pu être encore plus grave. « Reste à faire déterminer quel est l'effet de cette politique monétaire » a-t-il ajouté. Pour lui, il est probable aussi que la baisse du taux d'intérêt pendant l'année 2011, a peu d'impact sur les investissements privés, mais elle a quand même facilité l'accès des entreprises aux crédits bancaires. « Le crédit au secteur industriel et les services ont continué à monter à l'aide des crédits et le secteur bancaire a continué à financer le bâtiment, ce qui a permis au secteur du logement de poursuivre sa marche », a-t-il indiqué.

Concernant, l'inflation, le gouverneur de la BCT, a été ferme et catégorique. Pour lui, c'est un non sens de lier la reprise de l'inflation à la politique monétaire adoptée par la BCT. D'ailleurs, selon une étude faite par les services de la BCT concernant l'inflation, ceci démontre que depuis 2001, le phénomène suit des tendances cycliques pic inflationnistes tous les deux ans. Le dernier cycle a coïncidé avec le pic de l'inflation observé la dernière période. « Nous ne sommes pas encore parvenus à comprendre le phénomène. Mais il serait possible qu'il soit en rapport avec le modèle de développement », a-t-il ajouté. Et de conclure que « l'inflation a de multiples origines. Il est difficile de la lier directement à la politique monétaire, mais il faut que la politique monétaire à long terme ait un impact sur l'inflation ».

Des risques ?

Y a-t-il encore une place pour la politique monétaire dans la relance économique ? Hakim Ben hammouda, économiste pense que la



politique monétaire (idem pour la politique budgétaire) peut avoir des impacts positifs sur l'économie nationale. Mais, à long terme, ces effets seront négatifs. « Les effets d'une telle politique sont limités dans le temps. Raison pour laquelle, il faut entamer des réformes pour instaurer un nouveau modèle de développement. Il faut ainsi renforcer les infrastructures, s'orienter vers de nouveaux secteurs à haute valeur ajoutée comme les nouvelles technologies et favoriser un accroissement rapide de la productivité », a-t-il affirmé. Le Professeur Jean Louis Arcand de l'université IHEID de Genève, pense aussi que la politique monétaire a un effet limité dans le temps. Selon des études empiriques menées par un groupe de chercheurs en économie, les effets de la politique monétaires suivent un cycle sous forme de la lettre « U renversée ». C'est dire que dans le temps, les effets escomptés d'une politique monétaire seraient inversés et vont suivre une tendance négative à partir d'un certain moment. Alors, jusqu'à quand devons-nous utiliser la politique monétaire comme instrument pour la relance économique ? De l'avis des économistes, répondre à cette question, revient avant tout à savoir quel risque a-t-on couru avec la politique monétaire ? Dans un contexte tunisien, on pourrait également, poser la question autrement ? Est-ce que la politique monétaire a pris trop de risque en soutenant le secteur bancaire ? Kamel Nabli, répond qu'il y a toujours un risque. Pour lui, la question est de savoir où réside le risque. Pour le gouverneur de la BCT, il était primordial de soutenir indirectement les entreprises touchées par les tensions sociales et les effets de la révolution. « Bien sûr que nous avons pris le risque », affirmait-il !



Quelques leçons économiques de base

Au risque de paraître trop simpliste, j'aimerais présenter certaines définitions de base relevant des sciences économiques, à titre de rafraîchissement de mémoire pour ceux qui les connaissent et d'initiation pour ceux qui font deux avec l'économie. En espérant que ces derniers trouvent un peu de temps pour lire et tirer les conclusions nécessaires.

Le produit intérieur brut :

Le produit intérieur brut ou PIB est la somme des valeurs ajoutées de toutes les entreprises situées sur le territoire national. Ces entreprises peuvent être tunisiennes ou étrangères.

Le Produit intérieur brut est constitué du Produit intérieur marchand (biens et services échangés) et du Produit intérieur brut non marchand (services fournis par les administrations publiques et privées à titre gratuit ou quasi gratuit). Ce dernier est, par convention, évalué à son coût de production. Le PIB est calculé à partir des valeurs ajoutées fournies par les entreprises et des comptes des administrations.

Le PIB est l'un des indicateurs de référence pour un pays qui sert pour déterminer le taux de croissance qui est exprimé en pourcentage de variations par rapport au PIB de l'année précédente.

Des comparaisons faciles peuvent ainsi être effectuées entre les différents pays. Mais, il faut comparer des pays avec des niveaux de développement semblables. On ne peut par exemple pas comparer la Chine avec une croissance de son PIB d'environ 10% et la France avec un produit intérieur brut de 2%. En effet, la Chine est un pays en voie de développement alors que la France est un pays déjà développé. Elle ne peut plus atteindre un niveau de développement pareil.

Le PIB est aussi utilisé par les états pour la construction de leur budget, le budget étant établi à partir de prévision de croissance du PIB. Il permet aussi d'obtenir des points de références. Les pays membres de l'Union Européenne étant par exemple limités à un déficit de leur budget de 3%

du PIB.

Le taux de croissance :

Le taux de croissance d'une grandeur (PIB, chiffre d'affaires, salaire, etc.) mesure son évolution d'une période à l'autre (mois, trimestre, année). Il est très généralement exprimé en pourcentage.

Le taux de croissance économique :

La croissance du PIB est considérée comme l'indicateur par excellence de la performance et de la santé économique d'un pays.

La croissance économique désigne la variation positive de la production de biens et de services dans une économie sur

une période donnée, généralement une période longue.

En pratique, l'indicateur le plus utilisé pour la mesurer est le produit intérieur brut ou PIB. Il est mesuré « en volume » ou « à prix constants » pour corriger les effets de l'inflation.

Le taux de croissance, lui, est le taux de variation du PIB. Ainsi, le taux de croissance du PIB entre l'année (n-1) et l'année n est donné par la formule : $((PIB_n - PIB_{n-1}) / PIB_{n-1}) * 100$.

Le ratio PIB par habitant mesure, quant à lui, le niveau de vie. En effet, comme le total des valeurs ajoutées est égal à la somme de l'ensemble des revenus, le PIB par habitant est aussi égal au revenu par habitant.

Relation entre croissance économique et création d'emplois

Selon les théories économiques, il existe une corrélation très forte entre la croissance du PIB et la variation de l'emploi. Quand la croissance est positive, on crée des emplois, et en période de récession, on détruit des emplois.

La relation est toutefois assez complexe. La croissance économique peut s'obtenir soit de manière intensive (en utilisant davantage de capital et de travail), soit de manière extensive (en utilisant plus efficacement le capital et le travail). Dans ce second cas, le PIB s'accroît et la productivité globale du travailleur s'améliore elle aussi, mais l'entreprise emploiera le même volume de travailleurs et ne créera pas d'emplois supplémentaires.

Au niveau de l'économie mondiale, le lien entre croissance économique et emploi s'est affaibli. La croissance économique ne se traduit pas nécessairement par la création de nouveaux emplois. En effet, une étude démontre que pour chaque point de

pourcentage de croissance du PIB supplémentaire, l'emploi global ne progresse que de 0.30 point de pourcentage entre 1999 et 2003, soit une baisse de 0.38 point de pourcentage par rapport à la période 1995-1999.

Croissance et emplois : cas de la Tunisie

Longtemps stabilisé au niveau de 4 à 5% l'an, le taux de croissance de l'économie tunisienne jugé « satisfaisant », a occulté les faiblesses structurelles. Le taux annuel de croissance de l'économie tunisienne s'avère insuffisant pour pouvoir créer autant d'emplois que de nouveaux candidats à l'embauche entrant dans le marché.

La structure actuelle de notre économie n'arrive pas à générer plus de 15.000 postes d'emplois nouveaux par an pour chaque 1% de croissance annuelle. En d'autres termes, l'élasticité de l'emploi à la croissance est faible dans les conditions actuelles de l'économie tunisienne.

En se basant sur des études de simulation, certains économistes exigent des niveaux de croissance plus élevés, 7 à 8% au moins, soit le taux de croissance de l'Inde, pour pouvoir résoudre cette inadéquation entre la demande et l'offre de travail en Tunisie.

En outre, la qualité même de cette croissance devrait subir une transformation structurelle profonde si on veut atteindre des niveaux plus élevés de croissance à même de résoudre le problème du chômage. L'expérience des

pays émergents nous enseigne qu'il faut une montée en valeur et en gamme technologique dans les secteurs existants et l'émergence de nouveaux secteurs à haute valeur ajoutée entraînés par la technologie et le savoir, pour que la Tunisie puisse réussir une telle transformation.

La structure actuelle de notre économie n'arrive pas à générer plus de 15.000 postes d'emplois nouveaux par an pour chaque 1% de croissance annuelle. En d'autres termes, l'élasticité de l'emploi à la croissance est faible dans les conditions actuelles de l'économie tunisienne.

Certains économistes exigent des niveaux de croissance plus élevés, 7 à 8% au moins, soit le taux de croissance de l'Inde, pour pouvoir résoudre cette inadéquation entre la demande et l'offre de travail en Tunisie.



Salon méditerranéen de la production animale et des produits agricoles à l'export (PAMED 2012°)

L'oeuf et la poule

Le Salon méditerranéen de la production animale et des produits agricoles à l'export connaît une évolution notoire portée par sa notoriété grandissante rayonnant sur la zone méditerranéenne. Il est devenu aujourd'hui un salon international accueillant des exposants nationaux et étrangers représentant l'ensemble de la filière avicole. Il s'impose comme rendez-vous incontournable de tous les intervenants dans le secteur (professionnels, fournisseurs, partenaires tunisiens et étrangers du secteur avicole, Administration,...). Ce salon organisé par Médina Events du 5 au 7 juin 2012 à Yasmine Hammamet est dédié aux dernières technologies, aux innovations et au savoir d'une région à un fort potentiel de développement agricole.

Il s'agit d'un espace de rencontres, d'une vitrine agricole pour permettre aux éleveurs et aux professionnels du secteur de se rencontrer et d'échanger idées et expériences. Ce salon se veut une vitrine du secteur agricole et agro-industriel, une plate forme d'affaires et d'échanges entre aviculteurs et acteurs du monde agricole. Ce salon a drainé 60 Exposants (dont 32 internationaux de 10 pays) représentant plus de 100 marques. Des experts d'envergure mondiale sont venus débattre des thématiques d'actualité et animer un programme de conférences sur la filière du poulet de chair, la qualité des aliments, l'élevage des dindes, la maladie de Newcastle et l'aquaculture

Augmentation des niveaux de production des mois d'avril, mai et juin
La production de viande de volaille est très concentrée sur le littoral du pays, et l'est beaucoup moins au Nord et dans les régions de l'ouest du pays. Les éleveurs sont en majorité des petits éleveurs ayant des capacités inférieures ou égales à 5.000 sujets par rotation. Quelques sociétés



ont intégrées à des degrés variables (reproducteurs, couvoirs, élevages, usine d'aliment, abattoirs, points de vente). La production de viande de poulet de chair (standard, certifié & label rouge) a atteint durant les neuf premiers mois de 2011, 71,3 mille tonnes contre 74,6 mille tonnes durant la même période en 2010 soit une légère régression de 4,4% en 2010. Dès le début de l'année 2012, les prix à la production des produits avicoles ont enregistré une hausse considérable. Ceci est dû à plusieurs raisons, entre autres, à une chute de la production liée à la saison froide et à une recrudescence de quelques maladies dans les élevages et aussi des exportations illégales de produits avicoles vers la Libye.

Face à cette situation et afin d'augmenter l'offre et assurer un approvisionnement du marché, il a été décidé d'augmenter les niveaux de production des mois d'avril, mai et juin par l'importation mensuelle de 500 mille OAC ainsi que le prolongement du cycle de la production des pondeuses, l'importation d'OAC dinde et l'importation éventuelle de quantités de viandes congelées destinée au secteur hôtelier. Les niveaux de production enregistrés ont atteint durant le mois d'avril près de 9800 tonnes de poulets, 141.240 millions d'œufs de consommation et 4488 tonnes de dindes chair. Les prévisions de production pour les mois à venir sont de 9631 tonnes de poulets pour le mois de mai et de 9530 tonnes pour le mois de juin. La moyenne de la mercuriale du poulet en mars et en avril était respectivement de 20833 D et 2.171 D le kg pour un prix de revient de 2,030 D le kg. Une forte demande en poulets congelés a été enregistrée dès le début de l'année notamment pour être acheminée vers la Libye. A cet effet, près de 2000 tonnes y ont été exportées en 2011. Le stock actuel en poulets congelés est de 750 tonnes. Les prix à la production des œufs de consommation en mars -avril ont été respectivement d'une moyenne de 136 et 147 millimes pour un prix de revient enregistré entre 116 et 120 millimes.



Les niveaux de production enregistrés ont atteint durant le mois d'avril près de 9800 tonnes de poulets, 141.240 millions d'œufs de consommation et 4488 tonnes de dindes chair. Les prévisions de production pour les mois à venir sont de 9631 tonnes de poulets pour le mois de mai et de 9530 tonnes pour le mois de juin. La moyenne de la mercuriale du poulet en mars et en avril était respectivement de 20833 D et 2.171 D le kg pour un prix de revient de 2,030 D le kg

Afin d'augmenter l'offre et assurer un approvisionnement du marché, il a été décidé d'augmenter les niveaux de production des mois d'avril, mai et juin par l'importation mensuelle de 500 mille OAC.

Dès le début de l'année 2012, les prix à la production des produits avicoles ont enregistré une hausse considérable. Ceci est dû à plusieurs raisons, entre autres, à une chute de la production liée à la saison froide et à une recrudescence de quelques maladies dans les élevages et aussi des exportations illégales de produits avicoles vers la Libye.

Bizerte deviendra t-elle une véritable destination touristique

Le tourisme est un secteur d'activité essentiel pour le développement de Bizerte. Il est synonyme d'internationalisation qui crée des emplois, stimule l'économie et contribue à sa diversification. Bizerte est une zone touristique en développement. Elle rassemble des conditions idéales pour le tourisme. Mais quel est le devenir de cette activité surtout après la construction de la Marina et l'édification de nouvelles unités hôtelières ?



L'avis d'un hôtelier, **Afif Kchouk**

Le dynamisme du secteur touristique, ses importants effets directs et indirects sur l'économie de la région, font de ce secteur un outil de développement particulièrement prometteur à Bizerte qui abrite 20 établissements hôteliers disposant d'une capacité de 3157 lits, soit 0,7% de nombre total disponible à l'échelle nationale. Cette capacité se ventile ainsi : 4 hôtels classés 3 étoiles comprenant 795 lits, 7 unités de deux étoiles de capacité 733 lits, 8 unités non classées de capacité 847 lits et un village de vacances de 782 lits. Ainsi, ces données démontrent la faible attraction de la région et ce malgré l'existence d'un potentiel touristique énorme et diversifié. Cette activité touristique se caractérise par un parc hôtelier vieillissant et peu diversifié, la faiblesse des services, les modestes capacités d'hébergement, des flux souvent saisonniers, la faible notoriété de la destination, le manque de sites structurés drainant un flux touristique élevé et une animation touristique presque absente.

Tous ces points ont négativement affecté la destination qui ne paraît pas assez réactive face aux nouvelles formes de tourisme... Les nouvelles niches représentent un pourcentage très intéressant pour le tourisme mondial. « Agritourisme », tourisme durable, tourisme des jeunes, des seniors ou encore, celui de découverte, de plaisance et des croisières...représentent désormais les axes majeurs à prendre en considération pour qui veut développer le tourisme bizertin. Les professionnels bizertins devront établir une feuille de route de valorisation de la destination pour accroître son attractivité et sa compétitivité, élaborer un plan qualité tourisme (PQT) pour le développement de l'excellence de l'offre touristique intégrant la formation par l'élévation professionnelle, l'éducation, l'ouverture aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et le positionnement sur de nouvelles niches touristiques conformes aux nouvelles tendances mondiales; la mise en place d'un partenariat public/privé et d'un plan de financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs – développeurs et attirer les investisseurs nationaux et internationaux. La promotion du secteur touristique à Bizerte nécessite l'adhésion de toutes les parties antagonistes à savoir ; l'Etat, les autorités publiques, le secteur privé et le citoyen. Toutes ces parties devront conjuguer leurs efforts pour adhérer à ce choix stratégique afin de relever les défis et dépasser le paradoxe qui est autour de cette ressource inépuisable qu'est le tourisme

« Nécessité de débloquer un budget spécial de promotion pour Bizerte »

- Bizerte est un produit très prisé par le tourisme intérieur
- Marina Bizerte va révolutionner le tourisme à Bizerte
- Relancer l'observatoire national de tourisme

Economia : Tout d'abord quels sont les atouts touristiques de Bizerte ?

Avec sa corniche, son vieux port, sa médina, ses remparts et ses hôtels, Bizerte est une station touristique intégrée naturelle. Avec le nouveau projet de la « Marina Bizerte », le tourisme va prendre un nouvel élan et une nouvelle dimension à Bizerte, avec un produit spécifique qui est la plaisance, en tant que produit et industrie exportatrice. Avec la restauration de son palais de congrès et sa rénovation, Bizerte peut devenir une ville de congrès et de conférences. Bizerte, en tant que région, se prête parfaitement au tourisme écologique et alternatif. Bizerte, ville et région, ont tous les atouts pour devenir un must et un label du tourisme tunisien.

Comment jugez-vous le produit touristique de Bizerte ?

Actuellement, le produit touristique de Bizerte se maintient ; mais il est dépassé par celui des autres régions et zones touristiques

Faut-il développer de nouveaux pro-



duits (écotourisme, maison d'hôte...) ?

Bizerte et sa région disposent d'énormes potentialités, notamment dans la plaisance, le tourisme écologique, alternatif et vert. Beaucoup de projets de ces « produits nouveaux » sont en cours d'exécution, en phase de démarrage et à l'étude. Enormément de promoteurs et d'investisseurs s'intéressent à Bizerte et à sa région qui vont connaître un développement certain. Une dynamique est en cours pour développer un tourisme de genre nouveau en Tunisie.

Est-ce que la Marina aura un impact positif sur le développement touristique de Bizerte ?

Bien sûr, « Marina Bizerte » va révolutionner le tourisme à Bizerte. Ce projet,

dont le coût est de l'ordre de 160 millions de dinars, va booster la vie économique et sociale. Il va, non seulement, dynamiser la vie touristique quotidienne à Bizerte ; mais aussi y créer une animation permanente. Marina Bizerte n'est pas seulement un projet touristique ; il est aussi une réalisation industrielle ; car il va créer toute une industrie liée à la plaisance et au tourisme nautique, une industrie exportatrice qui générera beaucoup de devises et de création d'emploi.

Comment s'annonce l'été et l'arrière saison? Peut-on parler d'une vraie reprise ?

Pour le moment, les réservations pour la haute saison sont très timides. Nous comptons sur les réservations de dernière minute et sur le marché local. Bizerte est un produit très prisé par le tourisme intérieur, national.

Le code d'investissement répond-t-il aux exigences du secteur ?

Pour redynamiser le tourisme tunisien, il faut relancer l'investissement dans le secteur ; et donc il faut revoir le code des investissements et l'adapter à l'évolution de l'industrie touristique en Tunisie et dans le monde, aux nouveaux modes de tourisme, tant au niveau de la production que de la commer-

cialisation, à la motivation de la clientèle et à ses mutations, aux nouvelles technologies de communication, aux énergies nouvelles et renouvelables...Le code d'incitations aux investissements touristiques doit être le reflet d'une vision et d'une stratégie à long terme ; car les investissements dans le tourisme sont très lourds ; c'est un secteur très capitalistique.

Pensez-vous que l'Etat devrait s'impliquer encore plus dans la redynamisation du tourisme à Bizerte ?

L'Etat doit s'impliquer dans la réalisation des travaux d'infrastructure et d'aménagement, dans la facilitation des procédures administratives (par la création d'un guichet unique par exemple).Le rôle de l'Etat est de baliser le chemin pour le promoteur, l'accompagner pour la réalisation de son projet et le soutenir pour sa réussite.

Et quel est le rôle de votre Fédération dans tout cela ?

Le rôle de notre fédération est de réunir les professionnels et de les rassembler pour qu'ils coopèrent ensemble, pour créer une force et défendre leurs droits et faire aboutir leurs revendications. La fédération travaille pour l'intérêt de ses adhérents, afin que le secteur puisse se reprendre bien et se développer

davantage. La fédération œuvre à l'amélioration du produit et des prestations de services par la formation ; à la mise en place d'une stratégie marketing par la promotion et le soutien à la commercialisation.

Faudrait-il créer un observatoire régional de tourisme ?

La création d'un observatoire national de tourisme est nécessaire et urgente. D'ailleurs il faudrait plutôt parler de relance que de création ; car cet observatoire existait dans le temps.

A plus forte raison, il faudrait des observatoires régionaux ; car chaque région a ses spécificités et particularités au niveau de la commercialisation et au niveau du produit.

Comment peut-on améliorer l'image de Bizerte?

L'image de Bizerte est déjà bonne. Elle est en train de s'améliorer avec les nouveaux projets et notamment celui de la Marina. Mais on peut certainement faire plus et mieux, par un travail concerté et une synergie entre tous les intervenants public et privé. Il faudrait, à mon avis, communiquer davantage, tant en Tunisie qu'à l'étranger.

Quelle stratégie commerciale et marketing adopter pour booster ?

La fédération régionale de

l'hôtellerie a chargé un consultant tunisien en tourisme (M. Brahim Maamouri) d'élaborer une stratégie marketing et de commercialisation pour la zone de Bizerte à l'horizon 2017. Cette étude en cours de finalisation. Par ailleurs, nous allons intervenir auprès des autorités pour débloquer un budget spécial de promotion pour Bizerte. Pour développer le tourisme à Bizerte et sa région, il faut booster la tourisme de plaisance, de congrès et écologique et cibler les marchés européens (de l'Ouest et de l'Est), local et algérien.

Le code d'incitations aux investissements touristiques doit être le reflet d'une vision et d'une stratégie à long terme ; car les investissements dans le tourisme sont très lourds ; c'est un secteur très capitalistique.



Par Dr Ezzeddine Ben Hamida
Professeur de sciences économiques

investissements français en Tunisie ?

Quelles retombées sur le plan socio-économiques



En janvier dernier, lors de la conférence de presse annuelle de la Chambre de Commerce Tuniso-Française du Commerce et de l'Industrie (CTFCI), l'ambassadeur de la France en Tunisie, Boris Boillon, avait déclaré que « la France demeure le premier partenaire de la Tunisie » avant de tailler son argumentation par quelques indicateurs, dont voici l'essentiel (synthèse de deux articles in Le Temps et la Presse du jeudi 19 janvier):

- 30% des exportations tunisiennes en 2011 sont à destination de la France et 18% de nos importations, pour cette même année, proviennent de l'Hexagone « loin devant tous les autres partenaires » a-t-il ajouté. Les importations tunisiennes auprès de ce pays ont enregistré une croissance de 3,3%, passant ainsi de 6 milliards de dinars à 6,2 milliards ; les exportations, quant à elles, ont enregistré une croissance de 13%, allant de 6,8 milliards de dinars en 2010, à 7,7 milliards de dinars en 2011.

- Fin 2011, nous avons dénombré environ 1 270 entreprises employant près de 120.000 individus.

- Les IDE français ont enregistré une baisse de 9%, passant de 231,3 millions de dinars en 2010, à 210,9 millions de dinars en 2011 « malgré l'investissement en portefeuille du groupe Orange de 35 millions de dinars réalisé en 2011 » a-t-il souligné.

- En 2011, 57 entreprises françaises, ou à participation françaises, ont dû cesser leurs activités en Tunisie. Monsieur Boris Boillon a voulu être rassurant sur ce point en déclarant « Par contre, et lors de nos visites fréquentes aux entreprises (françaises installées en Tunisie ou celles travaillant sur le marché français),

Il convient, en premier lieu, de revoir notre stratégie de ciblage des IDE, notre politique en ce sens devrait être plus élaborée en termes de sélection des technologies importées en privilégiant les firmes porteuses de hautes technologies.

Pour beaucoup d'entreprises françaises, leur survie en France résulte de la « politique salvatrice » qu'a constitué la délocalisation de certaines de leurs unités de production vers la Tunisie.

En 2011, 57 entreprises françaises, ou à participation française, ont dû cesser leurs activités en Tunisie.

nous sommes à chaque fois réconfortés par leurs responsables dont une partie nous confie qu'ils ont l'intention soit de maintenir leurs investissements ou de les étendre».

Qu'en est-il réellement ?

Un taux de couverture à relativiser... : En 2010 les exportations tunisiennes vers l'hexagone s'élevaient à 6,7 milliards DT (soit un peu plus de 3,5 milliards d'euro) contre 6 milliards DT pour les importations (soit 3,1 milliards d'euros), ce qui s'est traduit par un taux de couverture de 112,3% (109% en 2009). Cependant, il convient tout de suite de relativiser ce constat par le volume des revenus du capital (en gros, c'est les bénéfices) transféré en 2010 de la Tunisie vers la France, qui était presque de 0,4 milliard de dinars, soit 0,21 milliard d'euro (in la balance des paiements, novembre 2011, édité par la BCT, P.75).

Une concentration dans le textile à intensité « travaillistique » : Concernant les 1270 entreprises tous secteurs confondus, employant 120.000 personnes, annoncés par monsieur Boris Boillon, qu'en est-il réellement ? Près de 80% de ces entreprises, comme je l'ai souligné plus haut, exercent dans l'industrie

manufacturière, soit environ 1016 unités de production. En filigrane, 796 entreprises sont totalement françaises, les 220 unités restantes sont mixtes. Près de la moitié (52%) de ces entreprises exercent dans le secteur du textile, 11% dans le secteur de l'Industries électriques, électroniques et de l'électroménager, 11,5% dans le secteur de l'Industries mécaniques et métallurgiques, 11,5% dans l'industrie chimique, 5% dans l'Industries du cuir et de la chaussure, 3% dans l'Industries du bois, du liège et de l'ameublement, etc.

Si en regard de plus près le secteur du textile, pour étudier la répartition des entreprises française par branche d'activité et ainsi appréhender la question de l'apport technologique, nous constaterons une surconcentration des entreprises françaises dans la branche confection. En effet, sur les 435 unités françaises dans le secteur du textile une seule -1- entreprise exerce dans la filature et 5 dans le tissage, ces branches sont connues par leur intensité capitaliste et donc technologique. Plus de 75% des entreprises françaises sont concentrées dans la branche confection (40%) et la branche bonneterie (35%), qui sont faibles en apport technologique et par conséquent ils se caractérisent par leur

intensité « travaillistique » : plus de 85 000 employés sur les 120 000, annoncés par l'ambassadeur de France, majoritairement des femmes faiblement qualifiées, y exercent. (Synthèse élaborée sur la base de nombreux documents sur le site : tunisieindustrie.nat.tn, février 2012). Déjà fin des années 90, j'ai souligné avec force la faiblesse de l'investissement moyen par projet, toutes nationalités confondues, dans ce secteur. En effet, l'investissement moyen par projet était de 0,514 MDT. De facto, l'investissement moyen par personne employé était à peine de 0,007 MDT (in « IDE, partenariat euro-méditerranéen et développement au Maghreb : Le cas de la Tunisie », thèse de Doctorat soutenue en janvier 2000, Université Pierre Mendès France, Grenoble II, P.50 et/ou voir aussi « Les implantations d'entreprises off-shore en Tunisie : quelles retombées sur l'économie ? » in la revue monde arabe maghreb-Machrek, N°160 avril-juin 1998, PP50-68 avec mon directeur de thèse Améziène Ferguène).

Des investissements dans les industries électriques électroniques et de l'électroménager à très faibles apport technologique : Nous dénombrons, dans ce secteur d'activité, 91 unités de production dont seulement 54 totalement françaises les 37 restantes sont des entreprises mixtes qui emploient respectivement 11 911 et 5 587 personnes, soit un total de 17 498 employés. 10 des 91 unités ne sont pas totalement exportatrices et emploient 975 personnes. Il reste donc 81 entreprises offshore dont la production est totalement exportée. Ces unités emploient 16 523 employés dont 9 815 (soit 60%) personnes exercent dans la branche des industries électriques et plus précisément dans la sous-branche « Fils, câbles isolés et faisceaux de câbles ». Il s'agit d'un simple montage très

pauvre en apport technologique. Près de 90% des personnes qui y exercent sont des femmes faiblement qualifiées avec des salaires qui permettent seulement de ne pas mourir de faim.

La délocalisation des entreprises française en Tunisie est une opportunité : une véritable bouffée d'oxygène pour les entreprises concernées, elles regagnent en compétitivité et donc en part de marché. D'ailleurs, pour beaucoup d'entreprises françaises, leur survie en France résulte de la « politique salvatrice » qu'a constitué la délocalisation de certaines de leur unités de production vers la Tunisie.

Les services (20% des IDE français) ne sont pas en reste : CLUB MÉDITERRANÉE dispose de nombreux « villages » en Tunisie ; les grands noms du CAC40 présents en Tunisie s'intéressent directement au marché tunisien, voire algérien et libyen : Comme Air Liquide, Danone, Renault, PSA, Sanofi Aventis, Total (stations-service, lubrifiant et aviation) ou d'autres. Les entreprises s'implantent souvent en partenariat avec des groupes locaux, quitte à n'avoir qu'une participation minoritaire -comme Carrefour et Géant Casino. Les banques françaises (BNP Paribas, Société générale, BPCE) sont présentes, les assureurs aussi -Groupama détient 35 % du capital de la STAR, notre premier assureur. Dans les télécoms, Orange Tunisie a décroché en 2009 la troisième licence de téléphonie mobile et la deuxième de téléphonie fixe (Les échos du 18 janvier 2011). ALSTOM a remporté au printemps 2008 un appel d'offres pour une centrale thermique de 400 mégawatts, contrat alors évalué par l'Élysée à 360 millions d'euros. A ce propos, un responsable, de la chambre Tuniso-Française de commerce et d'industrie (CTFCI), estimait que : « Les grands groupes qui disposaient d'agents pour les avantager

dans les appels d'offres publics seront probablement lésés par le changement de régime » (Le Figaro du 27 janvier 2011).

Bilan et quelques pistes d'orientation :

Ainsi, nous venons de constater la faiblesse des investissements français en Tunisie en apport technologique.. Faut-il pour autant blâmer les français ? Evidemment, non ! Les occidentaux d'une manière générale n'ont pas d'amis ; ils ne cherchent que leurs intérêts ; Et ils ont raison. A nous de faire de même, d'être plus habile, ingénieux et ambitieux : Le développement est un état d'esprit, une conscience morale et collective, une volonté d'en découdre, une haute image et estime de soi. Ayons toutes et tous cet état d'esprit, cette conscience morale et collective et cette haute image de soi. Nous avons du génie.

Il convient, en premier lieu, de revoir notre stratégie de ciblage des IDE, notre politique en ce sens devrait être plus élaborée en termes de sélection des technologies importées en privilégiant les firmes porteuses de hautes technologies. Il importe, en second lieu, que le gouvernement reprenne le dossier de la formation professionnelle et de l'apprentissage industriel et mette en chantier une politique éducative plus audacieuse. Parvenir à une meilleure adéquation (quantitative et qualitative) entre, d'une part, le système éducatif et de formation professionnelle et, d'autre part, l'appareil productif constitue assurément la solution de l'avenir. L'introduction de l'enseignement des sciences économiques, dès le Secondaire, pourrait être également envisagée : en effet, familiariser les jeunes dès leur jeune âge avec le monde de l'entreprise et leur environnement socioéconomique et juridique c'est développer et susciter chez eux l'esprit d'entreprendre et de créativité.

En chiffres

- **30% des exportations tunisiennes en 2011 sont à destination de la France et 18% de nos importations, pour cette même année, proviennent de l'Hexagone**

- **Fin 2011, nous avons dénombré environ 1 270 entreprises employant près de 120.000 individus**

- **Les IDE français ont enregistré une baisse de 9%, passant de 231.3 millions de dinars en 2010, à 210.9 millions de dinars en 2011**

- **En 2010 les exportations tunisiennes vers l'hexagone s'élevaient à 6,7 milliards DT (soit un peu plus de 3,5 milliards d'euro) contre 6 milliards DT pour les importations (soit 3,1 milliards d'euros)**

- **Plus de 75% des entreprises françaises sont concentrées dans la branche confection (40%) et la branche bonneterie (35%), qui sont faibles en apport technologique et par conséquent ils se caractérisent par leur intensité « travaillistique »**



ICF : augmentation de capital réalisée

L'augmentation en numéraire du capital social de la société des Industries Chimiques du Fluor -ICF- de 12 MD, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 Décembre 2011 et ouverte à la souscription le 10 avril 2012, conformément au prospectus d'émission visé par le CMF en date du 23 mars 2012 sous le n°12-771, a été réalisée par l'émission de 1 200

000 actions nouvelles de nominal 10 dinars chacune, totalement souscrites en numéraire au prix de 10 dinars l'action, et libérées du quart à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à 21 000 000 dinars divisé en 2 100 000 actions nominatives de nominal 10 dinars chacune et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

UBCI : augmentation de capital en vue

L'UBCI tiendra le vendredi 22 juin courant une AGO et une AGE à la « MAISON DE L'ENTREPRISE ».

L'AGE statuera sur l'augmentation du capital social.

Pour l'AGO, l'ordre du jour portera sur :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2011,
- 2- Lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2011,
- 3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2011,
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2011,

5- Quitus aux administrateurs,

6- Renouvellement du mandat de trois Administrateurs

7- Nomination de quatre nouveaux Administrateurs

8- Nomination du cabinet FINOR et du cabinet DELOITTE en tant que commissaires aux comptes en remplacement de ECC MAZARS et MTBF PRICE WATERHOUSE

COOPERS,

9- Autorisation pour l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour une durée de cinq ans.

« Clôture des souscriptions à l'emprunt obligataire «ATL 2012-1

Les souscriptions à l'emprunt obligataire «ATL 2012-1», ouvertes au public le 30 avril 2012, ont été clôturées le 31 mai 2012.

Rappelons que le montant nominal dudit emprunt est fixé à 30 MD divisé en 300 mille obligations de nominal 100 dinars chacune.

Les obligations du présent emprunt ont été émises pour une période totale de 5 ans et offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

* Taux variable : TMM+1,25% brut l'an;

* Taux fixe : de 6,15% brut l'an

Résultat de l'adjudication BTA du mois de Juin 2012

Lors de l'adjudication du mois de juin, le trésor a levé un montant de 127.62 MDT, pour un montant total soumissionné de 372.7 MDT. Le montant levé par le trésor s'aligne à la moyenne enregistrée depuis le début d'année (119 MDT). Rappelons par ailleurs, que l'adjudication du mois dernier a été déclarée infructueuse.

• Sur le 1er semestre 2012, le trésor a levé un montant total de 596 MDT, légèrement en baisse par rapport au budget de l'Etat (une levée estimée de 720 MDT sur une période de 6 mois). Cela est d'autant plus inattendu compte tenu des difficultés dont fait face l'Etat en cette période difficile (Hausse du déficit budgétaire, tension inflationniste, détérioration de la balance commerciale...).

L'Etat s'oriente vers d'autres sources de financement : Financement extérieur ou encore les opérations d'achat ferme de Bons du trésor par la BCT (Open Market). A titre indicatif, le montant injecté par la BCT depuis le début d'année est de 4.6 milliards DT contre un montant de 2.6 milliards DT pour la même période en 2011.

• Le montant soumissionné a été important ce mois-ci (372.7 MDT) par rapport à une moyenne soumissionnée de 221 MDT depuis le début d'année. 77% de la soumission a été concentrée sur la maturité « Octobre 2015 » (3.5 ans) (289 MDT). En effet dans un environnement macro économique incertain, les investisseurs préfèrent se tourner vers les souches aux maturités plus courtes, renouvelables et permettant d'assurer une

certaine liquidité.

• Contre toute attente, les taux ont enregistré une légère baisse pour les maturités courtes et moyennes par rapport à l'adjudication du mois d'avril. En revanche la maturité (10 ans) a connu une hausse de 3Pb de son taux ; une variation plus significative que lors des précédentes adjudications (Hausse moyenne de 1 Pb par adjudication) :

Le TMP* relatif à la souche « Octobre 2015 » (3.5 ans) est de 5.56%. Il a enregistré une légère baisse de 2 Pb par rapport à l'adjudication du mois d'avril où il était à 5.58%.

Le TMP relatif à la souche « Octobre 2018 » (6.5 ans) est de 6.13%. Il a enregistré également une légère baisse de 1 Pb par rapport à la dernière adjudication.

Le TMP relatif à la souche « Août 2022 » (10 ans) est de 6.26%. Il a enregistré une hausse de 3 Pb par rapport à l'adjudication du mois dernier.

Répartition des Taux par Souche :

	Taux Bas	TMP	Taux Limite
BTA OCT 2015	5.00%	5.529%	5.560%
BTA OCT 2018	5.50%	6.127%	6.130%
BTA Août 2022	5.60%	6.249%	6.260%
		6.277%	

Source :Tunisie Valeurs

SOTUVER : cotation des nouvelles souscrites



Les 631 625 actions nouvelles souscrites, issues de l'augmentation du capital de la société « SOTUVER », sont désormais négociées en bourse séparément des actions anciennes et ce depuis hier lundi 11 juin courant,

MONOPRIX : détachement du droit d'attribution



L'augmentation de capital de la Société «SNMVT-MONOPRIX» de 5.547.048 dinars pour le porter de 27.735.240 dinars à 33.282.288 dinars par l'incorporation de réserves, décidée par l'AGE du 17 mai 2012, a été réalisée par l'émission de 2.773.524 actions nouvelles gratuites de nominal 2 dinars chacune à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinq (5) actions anciennes, et ce, depuis le 04 juin 2012.

Les 2.773.524 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2012.

Les actions anciennes de la SNMVT-MONOPRIX sont négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, depuis le 04 juin 2012.

Les actions nouvelles gratuites sont admises et négociables en Bourse depuis le 04 juin 2012 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création. Les droits d'attribution sont négociables en Bourse depuis 04 juin 2012

SEMAINE BOURSIERE

Prestation quantitative timide

• Accueil chaleureux pour le titre AMS : +39,2% en deux jours

Le fait saillant de la semaine a été incontestablement le son de cloche donné jeudi pour l'ouverture de la cotation des actions AMS après le succès remarquable de son opération d'introduction au moyen d'une OPF (l'opération a été souscrite 20 fois). Le marché a réservé un accueil chaleureux pour la nouvelle recrue de la Cote : l'action AMS a enchaîné deux réservations à la hausse portant son cours à 13,920 dinars (seuil de réservation en fin de semaine contre un cours d'introduction de 10 dinars, soit une performance de plus de 39% en deux journées).

Pour revenir à la physionomie globale du marché, notons qu'en dépit d'un comportement en dents de scie, l'indice phare Tunindex est parvenu à renouer avec la hausse après trois semaines baissières et ce, en signant un rebond hebdomadaire de +0,73% affichant 5072,33 points à la clôture.

Idem pour TUNINDEX20 qui a repris +0,55% pour s'établir à 1988,27 points la veille du week-end passé.

Ce retour à la hausse vient traduire un comportement meilleur de la courbe générale des cours comme en témoigne le bilan hebdomadaire des variations qui s'est inscrit nettement dans le vert avec 31 hausses contre seulement 20 baisses.

Au niveau des indices sectoriels, le bilan hebdomadaire a pris également la couleur verte avec seulement deux baisses dix hausses. Ceux des Services Financiers (+2,34%) ; des Matériaux de base (+1,47%) et des Bâtiment et Matériaux de Construction (+1,10%) ont signé les meilleures performances. Notons aussi les Financières (+0,90%) ; les Banques (+0,90%) et les Industries (+0,70%).

En revanche, celui des Assurances (-0,80%) a enregistré la baisse la plus sensible de la semaine.

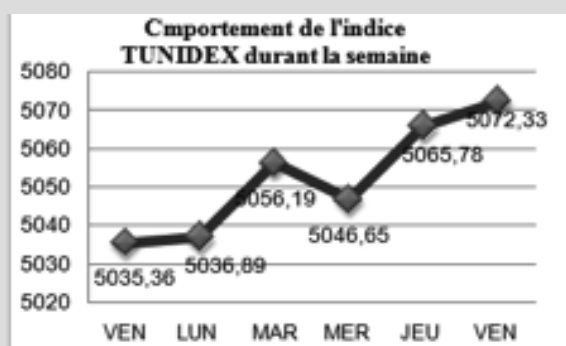
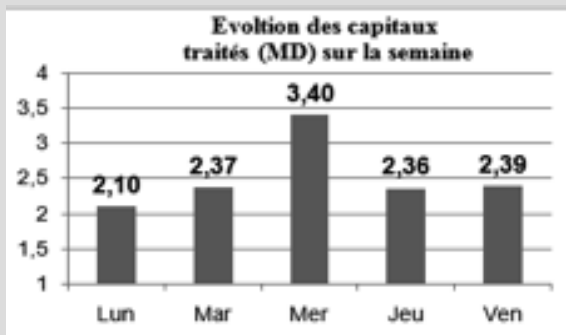
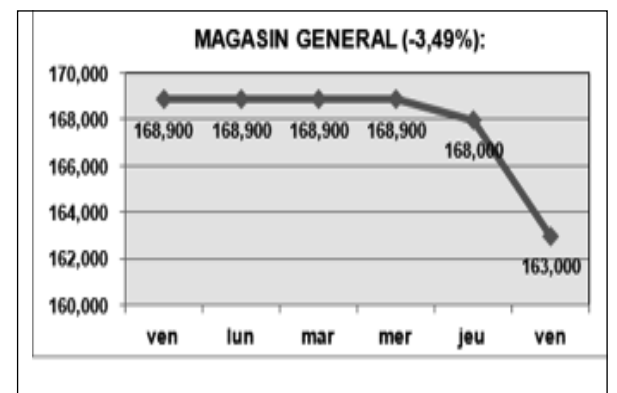
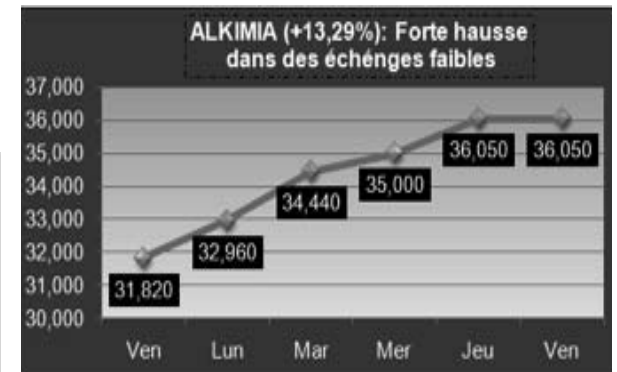
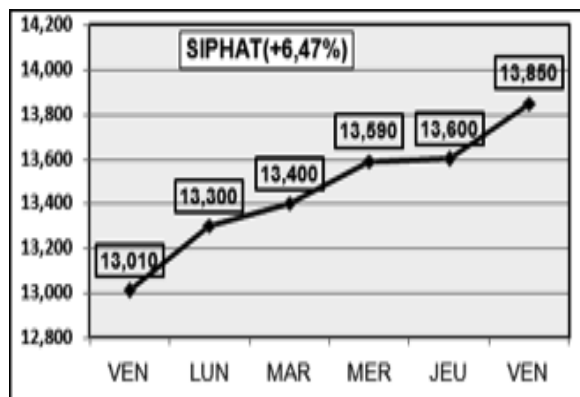
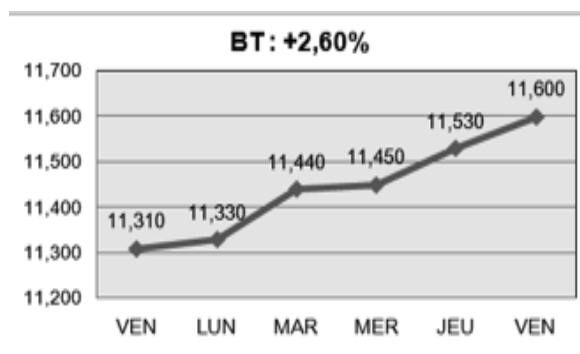
Cependant, les signaux de redressement au niveau de la tendance ont été peu significatifs en manquant d'appui du côté des échanges. En effet, le ralentissement du rythme des échanges s'est encore poursuivi comme en témoigne le volume des affaires enregistré sur la Cote qui s'est établi à 12,6 MD (contre 29 MD).

Sur le Central où les échanges ont été peu fournis. Toutefois, l'attention s'est relativement portée sur MONONPRIX (1 MD, soit 7,95 du marché) ; TPR (0,897 MD, soit 7,144% du marché) ; ARTES (0,827 MD, soit 6,58% du marché) ; POULINA GPH (0,747 MD, soit 5,94% du marché) ; CARTHAGE CEMENT (0,740 MD, soit 5,89% du marché) ; ELECTROSTAR (0,687 MD) ; SFBT (0,536 MD) et BT (0,490 MD).

Côté tendance, les meilleures performances hebdomadaires ont profité aux titres AMS +39,20% en réservation au seuil de 13,920 dinars ; ALKIMIA +13,29% à 36,050 dinars ; SPDIT +6,47% à 7,570 dinars ; SIPHAT +6,46% à 13,850 dinars ; UBCI +4,60% à 49,990 dinars ; ELECTROSTAR +4% à 19 dinars ; ATB +3,27% à 5,680 dinars ; ARTES +2,83% à 12,700 dinars ; BT +2,56% à 11,600 dinars ; HEXABYTE +2,48% à 7,850 dinars ; ESSOUKNA +2,28% à 11,660 dinars ; CARTHAGE CEMENT +2,09% à 3,900 dinars et ATL +2,08% à 4,900 dinars.

En revanche, les contre performances les plus sensibles ont affecté TUNISIE LAIT -12,61% à 4,090 dinars ; MAGASIN GENERAL -3,49% à 163 dinars ; ICF -2,87% à 31,100 dinars ; UIB -2,14% à 18,300 dinars ; SOMOCER -2,03% à 2,900 dinars ; SIAME -2% à 4,400 dinars et STAR -1,76% à 166 dinars.

RECAP HEBDOMADAIRE		
	SEMPASSEE	SEM.PRECED.
Tunindex	5 072,33 points	5 035,36 points
VAR/Semaine	+0,73%	-0,46%
VAR/ dep. 1er janv.2012	+7,41%	+6,63%
Tunindex 20	1988,27 points	1977,32 points
VAR/Semaine	+0,55%	-0,48%
VAR/ dep. 1er janv.2012	+5,85%	+5,26%
CAPITAUX TRAITES (semaine)	12,6 MD	29 MD
VALEURS EN HAUSSE	31	17
VALEURS EN BAISSSE	20	37



LES + FORTES HAUSSES				LES + FORTES BAISSSES				LES TITRES LES + ACTIFS			
Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)	Valeur	cours	var. %	vol. (MD)
AMS	13,920	39,20%	0,000	TUNISIE LAIT	4,090	-12,61%	0,005	MONOPRIX	31,800	0,43%	1,000
ALKIMIA	36,050	13,29%	0,002	MAG. GENERAL	163,000	-3,49%	0,184	TPR	6,600	1,23%	0,896
SPDIT - SICAF	7,570	6,47%	0,054	ICF	31,100	-2,87%	0,000	ARTES	12,700	2,83%	0,827
SIPHAT	13,850	6,46%	0,019	UIB	18,300	-2,14%	0,456	POULINA GPH	8,020	-0,37%	0,747
UBCI	49,990	4,60%	0,033	SOMOCER	2,900	-2,03%	0,501	C. CEMENT	3,900	2,09%	0,740

Apple veut faire retarder le lancement du Galaxy SIII aux USA

C'est reparti ! La bataille judiciaire qui oppose depuis des mois Apple et Samsung prend un nouveau tournant depuis que Tim Cook veut interdire le Galaxy SIII aux Etats-Unis.

L'espoir d'un accord entre Apple et Samsung s'est vite évaporé. La médiation tentée par un juge californien a totalement échoué. Et pour montrer sa combativité, Apple vient d'engager une nouvelle procédure pour faire interdire le dernier smartphone du fabricant coréen sur le territoire américain. Le patron d'Apple, Tim Cook, estime que le Samsung a « copié de façon flagrante » l'iPhone, mais aussi l'iPad. Le design est en cause, mais pas seulement. En effet, l'interface est aussi pointée. Samsung a aussitôt réagi pour tenter de ne pas mettre en danger le lancement du smartphone aux Etats-Unis qui doit avoir lieu le 21 juin 2012.

« Nous contesterons les accusations d'Apple et ferons la démonstration devant le tribunal que le Galaxy SIII est innovant et unique. » L'enjeu est stratégique pour l'une et l'autre firme. Pour Apple, il va s'agir de retarder autant que possible le lancement du Galaxy pour permettre à l'iPhone 5, qui doit être présenté en septembre prochain, de se vendre sans véritable concurrent. Et, visiblement, Tim Cook considère que le SIII en est un. En tentant de freiner son succès, Apple lance un message qui, loin de nuire à Samsung, en fait l'iPhone killer tant redouté par Cupertino. IDC semble également confirmer la situation. Au premier trimestre 2012, les ventes de smartphones Samsung ont grimpé de 267 % contre seulement 88 % pour Apple pendant la même période. La part de marché du coréen atteint désormais 29,1 % quand celle de l'américain est à 24,2 %.



Google rachète Quickoffice et agace Microsoft



Google a annoncé mardi 5 juin avoir racheté la société à l'origine d'une des suites bureautiques les plus populaires disponibles sur iOS, Android et Symbian.

Dans un communiqué laconique, publié sur son blog officiel, Google a annoncé avoir racheté Quickoffice, société qui a créé la suite bureautique éponyme pour smartphones et tablettes.

Quelques semaines après le lancement de son service dans le cloud, Drive, qui dispose déjà de Documents, Google ajoute une pierre conséquente à la construction d'une offre totale et intégrée. Il se dote ainsi d'outils au moins équivalents à ceux développés par Apple pour iOS et grille la politesse à Microsoft qui est toujours absent

sur les plates-formes mobiles. Le directeur de la communication de la division Office de Microsoft réagissait d'ailleurs à ce rachat en précisant, dans le Mercury News, que « les Google Apps imposent un compromis aux utilisateurs, particuliers et professionnels, et ne correspondent pas aux besoins de la plupart d'entre eux », une pique agacée, en attendant de voir arriver Office sur iPad et Android dans le courant de l'année comme le veulent certaines rumeurs ? Si la cible première est bien sûr l'offre mobile, on imagine et espère que les applications bureautiques Web de Google bénéficieront de ce rachat et de tout ce que peut apporter l'équipe de Quickoffice. Une chose semble certaine, les fameux « Google Docs » devraient très prochainement être gérés par ces applications. En se dotant d'une vraie suite de production, Google assoie et complète son offre, voire ses offres. Linus Upson, vice-président de Google, déclarait récemment, à nos confrères de TechRadar, que Chrome OS et Android sont appelés à lentement converger mais pas à fusionner. Ce rachat fait alors d'autant plus sens. Google fait d'une pierre deux coups. (01net)

Galaxy S III et iPhone 4S ont un point commun : le capteur

Deux sites Internet ont désossé le Galaxy S III. Son autopsie révèle une chose étonnante : il a le même capteur photo que l'iPhone 4S !

Alors qu'il vient tout juste d'arriver dans les boutiques, le Samsung Galaxy S III a été démonté par les sites iFixit et Chipworks.

Les photos en gros plan des composants révèlent une chose intéressante : le capteur photo du Galaxy S III même que celui de l'iPhone 4S. Fabriqué par Sony, il totalise huit mégapixels avec des photosites de 1,4 µm. Cela ne veut pas dire Galaxy S III et l'iPhone 4S réalisent les mêmes

la même qualité car le traitement logiciel des clichés

entre les deux appareils. Les premiers tests effectués par notre laboratoire de tests montrent que les photos produites par l'iPhone 4S sont meilleures que celles du Galaxy S III. C'est tout ce que l'iPhone 4S et le Galaxy S III partagent. Car côté processeur, c'est certes aussi Samsung qui fabrique le processeur Apple A5 mais celui qui équipe le S III est un Samsung Exynos 4412 gravé en 32 nm, avec quatre cœurs cadencés à 1,4 GHz. Il est associé à une puce mémoire, elle aussi de fabrication Samsung, de type LP-DDR2. (01net)



Firefox 13 est disponible en téléchargement



Disponible sur les serveurs de Mozilla un jour avant sa sortie officielle, Firefox 13 offre une pléiade de nouveautés pour faciliter l'usage et la navigation des internautes. Alors qu'il ne doit sortir officiellement que demain, mardi 5 juin 2012, Firefox 13 est déjà disponible en téléchargement et en français sur les serveurs publics de Mozilla. Nous l'avons téléchargé pour vous en donner les principales nouveautés. La mise à jour automatique depuis votre navigateur ne devrait être disponible qu'à partir de demain également, mais vous pouvez d'ores et déjà le faire en cliquant sur un des liens ci-dessous.

- Une nouvelle page d'accueil avec des icônes en bas de la page pour accéder rapidement aux Téléchargements, Marque-pages, Historique, Modules, Sync et Paramètres. Elle va continuer à évoluer, Mozilla voulant en faire un portail pour un futur magasin d'applications.

- Une nouvelle option accessible depuis la page d'accueil pour restaurer, en un clic et à la demande, les onglets d'une précédente session. Cela accélère le chargement de Firefox puisque le navigateur n'a plus besoin de les charger au démarrage. Il faut, dans les Options, demander à ce qu'au démarrage de Firefox le navigateur Affiche ma page d'accueil, ce qui n'est pas activé par défaut.

- Un système de remise à zéro de Firefox pour retrouver les performances d'origine du navigateur sans perdre ses précieux mots de passe, cookies, marque-pages et autres données de formulaires. Pour l'activer, il faut taper about:support dans la barre d'adresse.

- Une nouvelle page d'onglets favoris affichés sous forme de vignettes, à la manière de ce que fait Google Chrome et Opera.

- Le support du protocole SPDY, prononcez « Speedy », pour accélérer de 50 % le chargement des sites Web qui l'utilisent (services Google, Twitter, etc.) (01net)

Fin de partie pour la PlayBook 16 Go de RIM

RIM arrête la production de la version 16 Go de sa tablette. Et espère gonfler ses marges en maintenant les versions 32 et 64 Go de la PlayBook. RIM (Research in Motion) met fin à sa tablette PlayBook en version 16 Go. « RIM ne fabriquera plus le modèle 16 Go de la tablette BlackBerry PlayBook », a confirmé le constructeur à Engadget. La société indique qu'elle se contentera d'écouler les stocks vers ses partenaires revendeurs et distributeurs. Sans toutefois préciser le volume des stocks en question. Autrement dit, les utilisateurs intéressés par la PlayBook à moins de 200 euros auront tout intérêt à ne pas repousser leur intention d'achat trop longtemps. (Silicon.fr)



Alcatel-Lucent fait entrer l'Afrique dans la 4G LTE

Alcatel-Lucent équipe le réseau de Smile Telecom, premier opérateur africain à lancer des services mobiles 4G LTE en Afrique. À défaut d'être entrée dans l'Histoire (dixit Nicolas Sarkozy), l'Afrique sera en tout cas entrée dans la 4G avant la France. Laquelle n'est pas totalement étrangère à l'évènement, puisque les équipements télécoms LTE de l'opérateur Smile Telecom sont fournis par Alcatel-Lucent à travers son offre LightRadio (des minis antennes radio au format « cube »). L'opérateur Smile, détenu majoritairement par des investisseurs saoudiens, a sélectionné l'équipementier franco-américain pour construire son réseau à très haut débit mobile à Dar es Salaam en Tanzanie sur la bande des 800 MHz. Basses fréquences réputées pour



leurs capacités à permettre au signal de mieux pénétrer les bâtiments que les fréquences plus hautes. Après un premier lancement restreint en avril dernier, le réseau est aujourd'hui opérationnel dans plusieurs quartiers de la ville (Mikocheni, Massani Peninsula, Oysterbay et Sinza). Entreprises comme particuliers bénéficieront de services mobiles à haut débit comme la télévision en streaming, les applications professionnelles mobiles encore l'incontournable visioconférence. (Silicon.fr)

Windows Azure héberge vos sites et services web

Il est dorénavant possible d'héberger, très simplement, un site web sur Windows Azure. Le serveur web pourra être préconfiguré en piochant dans un catalogue intégré d'applications et services. Coup de tonnerre dans le monde du cloud. Non seulement Microsoft a décidé d'ajouter une composante IaaS (Infrastructure as a Service) à sa plate-forme Windows Azure (initialement, un PaaS – Platform as a Service), mais il y adjoint également une branche SaaS (Software as a Service).

À cet effet, la firme adopte une approche en deux temps, aussi ouverte qu'astucieuse. Elle propose en effet aux utilisateurs d'héberger des sites web sur sa plate-forme. Les webmasters pourront utiliser des technologies comme ASP.NET, Node.js ou le très populaire PHP. Jusqu'à rien de bien nouveau. Concernant le mode de déploiement, les options sont proches de celles que nous trouvons habituellement dans le cloud. Les webmasters pourront ainsi opter pour une



instance de leur serveur web fonctionnant sur une machine virtuelle partagée entre plusieurs utilisateurs.

Ils pourront également opter pour une machine virtuelle réservée à leur seul usage. Une garantie de performances. À n'importe quel moment, ils pourront augmenter la capacité du site, en ajoutant des instances partagées ou réservées. Windows Azure se chargera de répartir la charge entre les différents serveurs installés. Un suivi précis de la charge permettra de déterminer s'il est nécessaire d'ajuster le nombre d'instances actives. Mais ce n'est pas tout : lors de la création d'un site web, il est possible d'opter pour un service clé en main, choisi sur catalogue. Tout un chacun sera ainsi en mesure de se monter un site Drupal ou Git en un tournemain, et sans connaissances spécifiques. Mieux que le SaaS, Microsoft promeut ainsi le "SaaS as a Service", si l'on peut dire : l'utilisateur choisit en effet un service, mais qui reste un sous-ensemble de l'hébergement web. Et le tout en mode cloud. Dernière avancée, un temps de déploiement court : moins de 10 secondes pour un serveur web, et guère plus pour mettre en place une application web classique. Notez enfin que le déploiement d'applications web sous Azure se fera, là encore, en quelques secondes depuis des outils comme Visual Studio ou Web Matrix. La firme de Redmond offre 10 instances partagées de sites web à chaque utilisateur. De quoi démarrer en toute tranquillité... et de ne payer que lorsque la charge de votre ou vos sites augmentera.

Quand Hadopi rime avec lobby

Le Gouvernement est-il pro ou anti-Hadopi ? Cette question sans réponse provoque des doutes chez les internautes qui ne lisent pas clairement la ligne qui sera développée. Le monde du Net regarde sans vraiment comprendre l'avancée en désordre du Gouvernement sur le dossier de l'Hadopi. Après avoir sévèrement critiqué la Haute Autorité, Aurélie Filippetti aurait été « recadrée » par le Premier ministre. Désormais, comme elle l'a fait remarquer sur RFI, le mot d'ordre est « respect des temps et concertation ». Cette remise en place a tout de même fait moins de bruit que celle de Vincent Peillon, ministre de l'Education, sur les rythmes scolaires. Mais ce n'est pas cela qui inquiète vraiment. Les questions portent sur les personnalités choisies par le ministre de la Culture pour traiter ce dossier. La nomination de Pierre Lescure à la tête de la concertation pour le droit d'auteur a déjà fait grincer quelques dents. Non pas à cause de la personnalité de l'ex-patron de Canal Plus, mais sur son parcours à Vivendi – c'est un proche de Pascal Nègre, patron de Universal Music France – et, surtout, son rôle au conseil d'administration de Kudelski, une société suisse spécialisée dans le développement d'outils pour la télévision payante et les accès sécurisés. Lescure pourra-t-il être réellement neutre et objectif ? La seconde suspicion repose sur la mise à l'écart de Juan Branco, un anti-hadopiste convaincu qui a participé à la construction de l'argumentaire sur le sujet pendant la campagne de François Hollande. Branco a partagé sa déception sur Twitter : « Viré, et sans les formes. Visiblement la realpolitik, c'est maintenant. » Dans une interview au Monde, il laisse éclater sa colère : « J'ai servi de faire valoir "ouverture société civile" anti-Hadopi. Dans le même temps que je lui construisais une légitimité et un enracinement dans les milieux culturels engagés et méfiants. »

Dix entrées en Bourse qui ont mal tourné



Facebook n'a pas réussi à transformer l'essai de son entrée en Bourse. L'occasion de replonger dans les archives de la Net économie pour faire le point sur les ratés après une entrée en Bourse fulgurante...L'entrée en Bourse de Facebook a été l'occasion pour de nombreux analystes, quelques observateurs attentifs et le petit monde de la high-tech, de revivre d'étranges sensations presque oubliées : des valorisations galopantes et invraisemblables, des inquiétudes sur les résultats et la consolidation d'un marché encore jeune, de sombres impressions de manipulation, etc. En deux mots, tout le monde repense à la bulle Internet. En tout cas, à l'heure où l'on craint la bulle, voici un petit florilège de ces sociétés qui ont fait la fortune de quelques-uns, la ruine de certains autres et la légende d'une Net économie balbutiante. Une petite sélection qui s'étend de l'orée des années 2000 – quand il suffisait de mettre deux OO dans le nom de son entreprise pour qu'elle soit branchée – à avant-hier, car les errements de la Net économie ne se sont pas arrêtés après l'éclatement de la bulle. Récemment encore, on observait certains dérapages.

حب مصر مثل مربوط بحدود من مكانك تقدر تشارك .. و تدعم اقتصاد بلدك



استثمر فى شهادة المصرى الدولارية بعائد ٤ %

- يمكنك استرداد قيمة الشهادة بعد ٦ أشهر من تاريخ بدء سريان الشهادة المشتراة أو من تاريخ تجديدها وذلك طبقاً للقواعد المعلنة بطلب الشراء.
- يبدأ سريان الشهادة واحتساب العائد عليها اعتباراً من اليوم الأول من الشهر التالى للشراء.
- يمكن شراء الشهادة ابتداءً من أول أبريل ولمدة ٦ أشهر.

- فئة الشهادة ١٠٠٠ دولار أمريكى و مضاعفاتها.
- مدة الشهادة ثلاث سنوات.
- سعر العائد ثابت ٤ % سنوياً يصرف كل ٦ أشهر.
- تصدر الشهادة للأشخاص الطبيعيين "المصريين بالخارج" بأسمائهم الشخصية أو بأسماء ذويهم المستفيدين من التحويلات.
- تجدد الشهادة تلقائياً بذات الشروط و بالسعر المعلن فى حينه.

٧١ ٨٦١ ٨٦١

بنك المؤسسة العربية المصرفية
ABC Bank

البنك المسوق للشهادة

يمكنك التحويل من خلال وكلاء البنك الأهلى المصرى و بنك مصر بالدول العربية لشراء الشهادة

هذه الشهادة صادرة من البنك الأهلى المصرى لصالح و بضمان الحكومة المصرية

البنك الأهلى المصرى
NATIONAL BANK OF EGYPT

تطبق جميع الشروط و الأحكام

للاستعلام اتصل بـ ٠٠٢-١٩٦٢٢